

Ecrit par le 22 juillet 2024

La CNR nomme une responsable des affaires institutionnelles

Bernadette Laclais, ancienne députée de Savoie, rejoint le pôle institutionnel de la [CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#) dirigé par Thomas San Marco, délégué général.

Cette spécialiste des stratégies territoriales de développement aura pour mission « d’inscrire la transition écologique en développant des projets d’aménagement cohérents avec les territoires au plus proche des besoins des bassins de vie et de leurs communautés ».

En effet, la CNR, premier producteur français d’énergie exclusivement renouvelable (eau, vent, soleil) s’est donnée pour objectif de mettre la transition écologique à la portée des collectivités territoriales via des projets d’aménagement dans les domaines de l’énergie, de la navigation et de l’irrigation. C’est dans ce cadre que Bernadette Laclais, diplômée de l’Institut d’études politiques de Grenoble et de l’institut d’urbanisme de Grenoble, aura pour but d’apporter toute son expérience pour garantir le lien entre les besoins d’aménagements territoriaux et le fonctionnement des institutions locales et nationales.

En charge du Rhône depuis 1934

Egalement première femme élue maire de Chambéry en 2017, vice-présidente de la région Rhône-Alpes de 2004 à 2012 elle a été députée de la Savoie entre 2012 et 2017. Mandat pendant lequel elle travaillera à la préparation de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Parallèlement, elle s’est aussi investie au sein de [Centre-ville en mouvement](#), réseau visant à soutenir la redynamisation des centres urbains et de leur articulation avec leurs périphéries dont elle a été présidente.

Pour rappel la CNR assure la gestion du Rhône dans le cadre d’une concession lui attribuant depuis 1934 la charge des centrales hydroélectriques et autres infrastructures (19 barrages, 14 écluses à grand gabarit dont celles de Bollène, de Caderousse, d’Avignon et de Beaucaire, une cinquantaine de parcs éoliens et une vingtaine de centrales photovoltaïques), la navigation, l’irrigation ainsi que le contrôle des berges du Fleuve-roi. A ce titre, elle assure ainsi la construction et l’entretien de 400 km d’endiguements et de digues.

(Vidéos) Avignon, Volubilis annonce que

Ecrit par le 22 juillet 2024

2021 sera l'année de la pierre sèche et de l'eau



Volubilis, l'association qui révolutionne la pensée sur l'environnement, propose conférences, rencontres et ateliers sur l'aménagement des territoires, l'urbanisme, les paysages et l'architecture. L'asso qui tord le cou aux clivages réunit chercheurs, enseignants, élus, entrepreneurs, artistes et habitants. Pour en savoir plus, voir les vidéos en fin d'article.

Conférence

Ariella Masbougni est architecte-urbaniste, inspectrice générale du Conseil Général de l'environnement et du développement durable jusqu'en 2016, grand prix de l'urbanisme en 2016. Elle crée et anime les ateliers projets urbains, lieux d'échanges et de capitalisation des bonnes pratiques dont l'objectif est de repérer et faire connaître les innovations. Cette intervention a lieu dans le cadre du cycle de conférences 'Femmes et paysage en Méditerranée'. Inscription possible avant 18h le jour J. Jeudi 25 mars Ariella Masbougni, architecte-urbaniste dévoilera bonnes pratiques et innovation en vision conférence de 18h30 à 20h. Visioconférence sur inscription ici [Inscription Femmes et paysage en Méditerranée \(google.com\)](https://www.google.com)

Au programme

Sont également prévus des ateliers in situ : ateliers de terrains, visites de chantier et rencontres avec des professionnels. Un laboratoire citoyen de paysage a même été initié l'an passé et se poursuivra sur les questions de transition de la Plaine des Sorgues.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les actions thématiques

Un projet de coopération euro-méditerranéen entre la France et la Croatie a vu le jour sur les savoir-faire de la pierre sèche, tandis que les Rencontres méditerranéennes auront lieu à l'automne prochain avec un temps de partage, de découvertes de projets innovants, de discussions entre professionnels, chercheurs, artistes et grand public.

Volubilis

L'ONG Volubilis (Organisation non gouvernementale) est un réseau euro-méditerranéen pour la ville et les paysages, dont le siège social se situe à Avignon. L'association loi 1901 œuvre à tisser des liens de culture, d'amitié et de partage de connaissances entre les hommes et les territoires d'Europe et de Méditerranée sur les questions de la ville et des paysages contemporains.

Renouveler la pensée et dépasser les clivages

Ayant pour vocation d'approfondir un champ de réflexion et de renouveler la pensée, Volubilis contribue à l'initiation, la sensibilisation et la formation des élus, professionnels et citoyens, curieux et passionnés, autour d'une approche pluriculturelle permettant de dépasser les clivages entre science et art, nature et culture, connaissance et action, sensibilité et savoir, sur un territoire aussi vaste que le pourtour méditerranéen.

Des centaines d'acteurs mobilisés

Volubilis mobilise, chaque année, un réseau de plusieurs centaines d'acteurs, qu'ils soient élus, professionnels ou citoyens, passionnés par les questions d'aménagement des territoires, de l'urbanisme, des paysages, de l'architecture et de l'environnement.

Des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes, des habitants...

Le réseau est constitué de chercheurs, enseignants, agents territoriaux, entrepreneurs, représentants associatifs, artistes : plasticiens, photographes, comédiens, musiciens, habitants...

Toujours innover, tracer le chemin d'un généreux futur

L'innovation y tenant une place de choix, Volubilis centre, pour un ou deux ans, l'ensemble de ses missions sur un thème émergent et novateur, en développant des actions qui permettent de véritables décroissements interdisciplinaires et intergénérationnels.

Agrément régional de protection de l'environnement

L'ONG Volubilis possède agrément régional de protection de l'environnement dès 2014. Membre du réseau des Clubs Français de l'Unesco depuis 2017, Volubilis est également positionnée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comme Centre de Ressources Régional pour les paysages, l'environnement et l'aménagement des territoires.

Les infos pratiques

Volubilis, 8, rue Frédéric Mistral. 84 000 Avignon. 04 32 76 24 66 ; contact@volubilis.org
<https://www.volubilis.org/>

Vidéos

Écrit par le 22 juillet 2024

Pour en savoir plus vidéo sur l'Atelier étudiant pour un éco-festival. La vidéo des impressions des étudiantes sur cette semaine avignonnaise d'atelier pédagogique pour un éco festival est disponible [ici](#)

Visioconférence avec Véronique Mure

La première conférence à distance du cycle «Femmes et paysages en Méditerranée» est maintenant disponible en rediffusion

Rencontres

Rencontres Euro-Méditerranéennes-Paysages sonores

Fournès : les verts à l'assaut du projet d'Amazon



Plusieurs associations écologistes manifesteront demain sur le site de Fournès où Amazon

Ecrit par le 22 juillet 2024

souhaite construire un centre de tri de colis de 38 800 m². Les opposants au géant américain de la vente en ligne entendent planter 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche afin de protester contre ce projet situé à 4,6 km du Pont du Gard.

A l'appel de nombreuses associations et partis politiques écologistes*, les opposants contre le projet de centre de tri de colis qu'Amazon souhaite implanter à Fournès manifesteront demain à partir de 10h. Jusqu'à 14h, ces derniers ont prévu de planter et semer 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche situées le long de l'autoroute A9, près de la sortie de Remoulins. Au programme également : prises de parole des représentants des organisations en lutte, pique-nique, chaîne humaine symbolique... Avec cette action, les organisateurs entendent dénoncer la création d'un entrepôt XXL (l'équivalent de 2 stades de France) de 38 800 m² sur un site de 13,7 hectares se trouvant à moins de 5 kilomètres du Pont du Gard.

3 000 véhicules par jour

Depuis son annonce en 2018, ce projet logistique suscite une véritable levée de bouclier. Plusieurs recours ont été déposés à son encontre et une plainte pour 'prise illégale d'intérêt' a même été déposée. Autre sujets d'achoppement : le trafic routier résultant de cette implantation du géant américain de la distribution en ligne. A ce jour, il est évoqué des rotations quotidiennes de l'ordre de 550 poids lourds et 2 500 véhicules légers, 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Enfin, outre l'impact environnemental les détracteurs mettent également en avant les conséquences de l'activité d'Amazon sur l'emploi. En effet, si la création de cette plateforme devrait permettre la création de 150 à 200 emplois directs une étude de Mounir Mahjoubi, ex-secrétaire d'Etat au Numérique, estime que pour chaque poste créé par Amazon 2,2 emplois sont détruit dans les commerces de proximité.

**Organisé par Attac France, Les Amis de la Terre France, Anv-Cop21 Montpellier, ADERE, Confédération Paysanne 30, Solidaires 30, Primavera avec le soutien d'Europe Écologie-Les Verts et l'ensemble des partis écologistes (AEI, GE, MDP, CAP 21).*

Environnement : Avignon décroche une troisième fleur

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le label des Villes et villages fleuris vient de décerner une troisième fleur à la [Ville d'Avignon](#) pour son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

Après l'obtention de la 1ère fleur en 2013 puis d'une seconde en 2016, les inspecteurs de Villes et villages fleuris s'étaient rendus une nouvelle fois dans la cité des papes en septembre 2019 pour inspecter les récents aménagements opérés par la Ville comme la Plaine des sports (qui compte 200 arbres et 15 000 végétaux), l'enfouissement des déchets (127 sites pour près de 400 colonnes enterrées dont 111 de tri sélectif), le verger Urbain V ou les aménagements floraux réalisés de part et d'autre. Parmi les critères pris en compte par le jury on retrouve la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Visiblement sensible aux actions menées ces dernières années par la municipalité dans la mise en œuvre de projets en lien avec les enjeux environnementaux et le développement durable (l'aménagement de la voie verte du tour des remparts, le développement des modes de déplacements doux, les jardins du Pape, la fête du vélo et des mobilités, etc.), le jury vient d'offrir à la Ville sa troisième fleur.

« L'attribution d'une troisième fleur marque la confirmation d'une volonté toujours plus grande de faire entrer la nature dans la ville, déclare la maire d'Avignon Cécile Helle. En 2021, nous allons déployer tous

Écrit par le 22 juillet 2024

les moyens pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous travaillons en partenariat avec trois de nos écoles pour végétaliser les cours et gagner ainsi quelques degrés de fraîcheur. De même, chaque aménagement urbain est pensé au prisme de la place du végétal ; nous serons d'ailleurs dans quelques semaines parmi la trentaine de villes en France à se doter d'une charte de l'arbre. C'est la même ambition qui prévaut cette année à l'élaboration, en étroite concertation avec la population, d'un plan local pour le climat. »

Parc du Luberon : inquiétudes devant la recrudescence de la circulation hors-piste



Avec l'arrivée de la neige, le [Parc naturel régional du Luberon](#) a constaté une forte

Ecrit par le 22 juillet 2024

augmentation de la circulation d'engins terrestres motorisés de loisirs dans les espaces naturels, et notamment sur les crêtes du Grand Luberon.

Dans un communiqué, le Parc du Luberon souhaite rappeler qu'afin de concilier activités humaines et protection de la nature, « la circulation des véhicules terrestres motorisés dans les espaces naturels est règlementée en France depuis 1991. Toute pratique du hors-piste est ainsi strictement interdite. En Luberon, depuis l'arrêté préfectoral modifié du 8 janvier 2007, seuls les personnels en mission de service public, les propriétaires et ayants droit (sur les terrains leur appartenant ou pour accéder à leur propriété) et les détenteurs d'une dérogation d'accès au territoire de chasse peuvent circuler en véhicule terrestre motorisé sur les pistes et chemins des massifs du Petit Luberon, du Grand Luberon et de Saint-Sépulcre. »

Cette régulation vise à préserver les écosystèmes fragiles, le patrimoine naturel commun que sont les paysages et les sites, la faune et la flore. Le Parc du Luberon demande une grande vigilance quant au respect de la réglementation et invite chacun à se renseigner au préalable en mairie ou sous-préfecture en cas de doute sur l'ouverture à la circulation d'une voie.

Les parcs d'activités vauclusiens champions régionaux de l'environnement

Ecrit par le 22 juillet 2024



7 parcs d'activité vauclusiens figurent parmi les 12 primés à l'occasion de la 3^e édition du label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.

L'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) vient de dévoiler le palmarès de la 3^e édition des labels Parc+. Cette récompense vise à mettre en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ».

Pour cette édition, 6 parcs ont été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situés dans la zone d'Agroparc. Le 3^e se trouve à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs ont aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Qualité architecturale

La double candidature avignonnaise semble avoir séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux. »

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la

Écrit par le 22 juillet 2024

pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) semble avoir été encore des éléments déterminants dans l'obtention du niveau 2.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs ont également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situent en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol).

« Nul doute que l'engagement de ces parcs se transformera en labellisation dans les années à venir, assure le jury de l'Arbe qui, là aussi, a tenu à souligner la qualité 'des aménagements paysagers, l'accessibilité réfléchie avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité...'

En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (l'an dernier) avait déjà été distingués par l'Arbe.

3,57M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments publics vauclusiens

Le Gouvernement vient de dévoiler les 4214 projets retenus dans le cadre de son plan de relance prévoyant un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette sélection fait suite au dépôt de plus de 6 000 candidatures pour un montant de plus de 8,4 milliards d'euros. Au total, l'Etat prévoit de consacrer 2,7 milliards d'euros dont 283M€ pour Provence-Alpes-Côte d'Azur.

28 bâtiments concernés dans le département

Dans le Vaucluse, 28 bâtiments sont concernés pour un montant de 3,578M€. Pour Avignon, 18 chantiers ainsi sont prévus à l'Université, au commissariat de police nationale, sur le site de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la direction

Ecrit par le 22 juillet 2024

régionale du ministère de l'agriculture ainsi que la préfecture.

Ce plan concerne aussi Cavaillon (1 chantier d'isolation au commissariat), Orange (2 chantiers au centre des finances publiques ainsi pour le ministère de la défense), Saint-Christol (5 chantiers au 2^e régiment étranger de génie), au Pontet (1 chantier sur le site de l'afpa) et Apt (1 chantier en préfecture).

Par ailleurs, les commissariats de Villeneuve-lès-Avignon et de Tarascon ainsi que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) sur le site de Marcoule à Chusclan figurent également dans les projets retenus.

« Ces investissements vont à la fois permettre de soutenir le secteur de la construction en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics en proposant une action rapide et significative sur les consommations énergétiques, explique le ministère des finances. On estime qu'ils vont aussi permettre la création de 20 000 emplois sur 2021-2023. Cet investissement va également permettre de renforcer les compétences d'une filière d'avenir du secteur du BTP, celle de la rénovation énergétique. »

Le Vaucluse mal doté ?

Département figurant parmi les plus pauvres de France, le Vaucluse ne semble pas avoir bénéficié d'arbitrage trop favorable du Gouvernement. En effet, avec sa dotation de 3,578M€ il figure à la dernière place de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, loin derrière les Bouches-du-Rhône (146,4M€), les Alpes-Maritimes (89,23M€), le Var (25,98M€) et même les Hautes-Alpes (13,64M€) et les Alpes-de-Haute-Provence (4,11M€). Idem par rapport au Gard (22,68M€) et la Drôme (17,28M€). Seul le département de l'Ardèche fait moins bien (3,03M€).

[L'ensemble des projets retenus est consultable sur ICI.](#)

Isle-sur-la-Sorgue : une collecte à vélo pour encourager le tri sélectif

Ecrit par le 22 juillet 2024



La Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse lancera début janvier 2021 un projet de collecte à vélo des sacs jaunes et des cartons en porte à porte dans le centre-ville de L'Isle-sur-Sorgue.

C'est une collecte d'un nouveau genre qui est en train de se mettre en place à L'Isle-sur-la-Sorgue. Une collecte à vélo dont l'objectif est d'augmenter la quantité et la qualité du tri des emballages recyclables et des cartons. Contrairement au camion-benne, le vélo a l'avantage de pouvoir couvrir les rues adjacentes aux rues principales, permettant ainsi de proposer une collecte en porte à porte des habitants et commerçants pour les inciter à trier.

Sont concernés les particuliers avec une collecte des sacs jaunes le mardi soir à partir de 18h ainsi que les professionnels avec une collecte des sacs jaunes le mardi à partir de 18h et une collecte des cartons les mercredis et vendredis à partir de 18h également. L'agglomération a annoncé par ailleurs mener une campagne de communication auprès des habitants et des commerçants du centre-ville en janvier prochain tandis que des agents de l'association CPIE84 iront frapper à toutes les portes des habitants pour expliquer et accompagner ce changement de mode de collecte.

Pour plus d'informations : 04 90 21 43 11.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Provence : un champignon pour lutter contre le dépérissement de la lavande et du lavandin



La lavande (*Lavandula angustifolia*) et le lavandin (*Lavandula hybrida*), plantes emblématiques de la Provence, sont aujourd'hui menacés. En cause, notamment, le phytoplasme du Stolbur, transmis par la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, insecte vecteur, qui crée des dégâts accentués par les sécheresses à répétition.

Projet Mycolav

Face à cette situation, des alternatives voient le jour. C'est le cas du projet Mycolav via la mycorhization contrôlée (association symbiotique d'un champignon et d'une racine de plante supérieure). Le principe ? Inoculer au système racinaire des plantes, des souches indigènes de champignons microscopiques, grands acteurs de la fertilité des sols, appelés champignons mycorhiziens arbusculaires (CMA).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Etat d'avancée de l'étude

L'étude s'est donc poursuivie par la préparation d'un inoculum de CMA indigènes obtenu à partir de racines de plantes saines et utilisé sur des plants cultivés en pot et en plein champ. Les effets bénéfiques de l'inoculum sur la croissance, la nutrition et la résistance de ces 2 espèces végétales, lavande et lavandin, face au dépérissement lié au phytoplasme, en cours d'étude, semblent prometteurs.

Un enjeu économique et touristique

Le dépérissement représente un enjeu majeur pour toute la filière. En effet, apiculture, parfumerie, cosmétique mais également attractivité touristique et culturelle, ont fait de la filière lavandicole de Provence un important acteur économique. La France est, ainsi, le premier producteur mondial de lavandin (80 % de la production mondiale) et le deuxième producteur mondial de lavande après la Bulgarie. Ces cultures représentent, dans le Sud de la France, plus de 20 000 hectares et 9 000 emplois directs. Depuis plus de 10 ans, le cours mondial de la lavande s'envole. Production française en baisse, demande en hausse, les prix ont été multipliés par trois : de 30 à 90€ en moyenne le kilo. En plus de cinq ans la Bulgarie a multiplié par trois sa production et est devenue le premier producteur mondial, juste devant la France.

Dans le détail

Le projet Mycolav vise à trouver des solutions durables pour la culture de la lavande (*Lavandula angustifolia*) et du lavandin (*Lavandula hybrida*). La stratégie de recherche retenue est basée sur l'utilisation de techniques d'ingénierie écologique telle que la mycorhization contrôlée, bénéfique au développement d'une agriculture moins polluante pour l'environnement et dont les produits sont exempts de résidus chimiques.

Résilience des agrosystèmes

Ces recherches favorisent le développement de pratiques culturales susceptibles de garantir la capacité de résilience d'agrosystèmes dans un contexte de sécheresse et au-delà du changement climatique global.

Qui sont les chercheurs impliqués ?

Le projet Mycolav met en présence l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (UESS), qui pilote l'animation scientifique et territoriale du projet, le Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CRIEPPAM), qui assure la production des variétés de lavandes/intolérants, produites sous forme de boutures racinées, et réalise les essais aux champs. Le Laboratoire d'Ecologie Alpine (Leca), en charge de l'identification des espèces de champignons mycorhiziens, et la startup Mycophyto, chargée de la production des inocula spécifiques à base de mycorhizes indigènes et qui conduit les process d'inoculation des plants et réalise la conduite et le suivis des mesures d'impacts sur les plants mycorhizés.

Financement

Mycolav bénéficie du soutien de l'Union européenne (Fonds européen agricole pour le développement rural - Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 et du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coût total : 206 764,78 €. Contribution Feader (Fonds européen agricole pour le

Ecrit par le 22 juillet 2024

développement rural) : 132 329,46 €.